





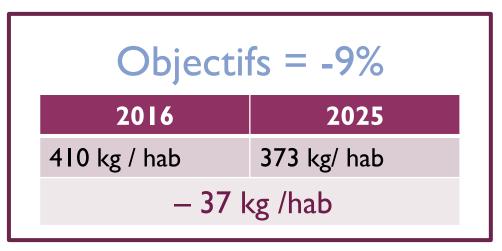
INSTALLATION DE SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ

À L'ATTENTION DES PORTEURS DE PROJETS DU TERRITOIRE GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE

CADRE DE L'ACCOMPAGNEMENT DU TERRITOIRE POUR LA MISE EN PLACE D'UN SITE DE COMPOSTAGE PARTAGÉ



- L'EPT Grand Orly Seine Bièvre à approuvé en 2019 un Programme Local de Prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA).
- Objectif de réduction des déchets de -9% (en kg/hab) avec 6 axes stratégiques et 29 actions opérationnelles.
- 1ère axe stratégique : réduction des déchets organiques qui représentent environs 30% des déchets produits avec la promotion du compostage de proximité (rendre le compostage accessible à tous).
- Réglementation : obligation aux collectivités en charge de la gestion des déchets de proposer à chaque habitant une solution de tri et valorisation des biodéchets au 1 er janvier 2024.
- C'est pourquoi l'EPT propose aux habitants un accompagnement à la mise en place de nouveaux sites de compostage partagé (en pied d'immeuble, compostage de quartier ou compostage dans tout types de structures publics ou privées).





CONTENU DE L'ACCOMPAGNEMENT DU TERRITOIRE



✓ Votre interlocuteur : le service prévention des déchets de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre mail : reduisonsnosdechets@grandorlyseinebievre.fr

pour faire une demande d'accompagnement et répondre à toutes vos questions

Les étapes de l'accompagnement

- Remplir et compléter le questionnaire d'audit qui vous sera adressé pour évaluer la faisabilité du projet et vous aider dans la validation des prérequis à la création d'un site.
- ✓ Une fois le projet validé le matériel nécessaire sera disponible, gratuitement par le territoire : bacs de compost, des bio-seaux, un outil mélangeur et des outils pédagogiques (affiches communication + signalétique à apposer sur les bacs de compost + petit guide du compostage).
- ✓ Date d'inauguration sera fixée avec notre prestataire DM Compost pour : installation des composteurs et formation des habitants assurée par un maitre composteur.
- ✓ Un suivi sera ensuite assuré pendant environ 1 an à raison d'1 ou 2 visite/an + un accompagnement à distance en cas de besoin



LES PRÉREQUIS AVANT LE LANCEMENT D'UN NOUVEAU SITE DE COMPOSTAGE PARTAGÉ



- 1) <u>1 ou 2 porteurs de projet clairement identifiés</u>: habitants bénévoles responsables du site de compostage, ils auront la charge de suivre le bon fonctionnement du site, informer, recruter des foyers participants, maintenir l'adhésion de l'ensemble des participants, régler les questions logistiques **Ils seront les seuls interlocuteurs de l'EPT**
- 2) A minima 10 foyers volontaires participants (peut être inférieur pour le petit habitat collectif) pour bénéficier de l'accompagnement du projet. L'objectif étant bien sûr d'augmenter ce nombre : pour le recrutement de participants une communication sur le projet auprès de tous les habitants devra être réalisée. L'EPT pourra fournir au porteur de projet des outils de communication à l'attention des résidents.
- 3) <u>Accord écrit du bailleur ou conseil syndical</u> de copropriété autorisant la mise en place des composteurs (éventuellement passage en AG)



LES PRÉREQUIS AVANT LE LANCEMENT D'UN NOUVEAU SITE DE COMPOSTAGE PARTAGÉ



- 4) <u>Un emplacement sur un sol de pleine terre</u> idéalement ces conditions doivent être réunies : surface plate, pleine terre, miombragée, espace dégagé et accessible ni trop proche ni trop loin des habitations et susciter un consensus. Une superficie minimale de 5 à 6 m2 suffisamment éloignée de fenêtres
- 5) <u>Une source d'approvisionnement en matière sèche</u> (par exemple issue de l'entretien des espaces verts de la résidence, feuilles mortes) élément central dans la réussite du processus de compostage



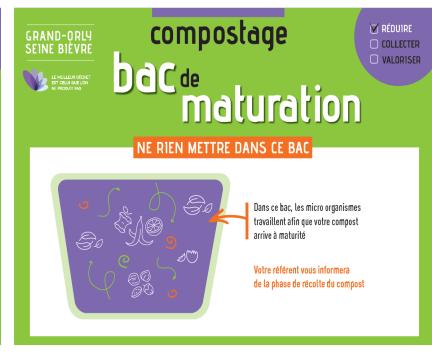
RAPPEL DES PRINCIPES DE BASE À RESPECTER ET FAIRE RESPECTER PAR LES RÉFÉRENTS DE SITES



LES ETAPES - LES APPORTS







RESSOURCES PÉDAGOGIQUES SUR LE COMPOSTAGE



- Réseaux compost citoyen : https://reseaucompost.org/
- Mouvement les colibris : « mettre en place des composteurs collectifs »
 https://www.colibris-lemouvement.org/passer-a-laction/creer-son-projet/mettre-en-place-composteurs-collectifs
- Tous au compost (voir les fiches techniques détaillées selon vos questionnements) :
 https://tousaucompost.fr/communication
- Composter en ville : http://www.composterenville.fr/
- Le mag santé : vidéo « composter en ville rien ne se perd tout se transforme » :

https://www.youtube.com/watch?v=SQ6kcWySI7A

UNE QUESTION ? INTÉRESSÉ PAR LA DÉMARCHE ?



- Service prévention des déchets :
- reduisonsnosdechets@grandorlyseinebievre.fr